

Madame, Monsieur,

Lors de la délibération du Conseil d'Administration en date du 02 Juillet 2015, il a été décidé pour nos élèves, du port de la tenue suivante :

◆ Chemisier ou polo blanc (sans inscription), jupe à hauteur des genoux ou pantalon bleu uni.

Les savates sont interdites.

La Principale

Sylvie AZAMA



Madame, Monsieur,

Lors de la délibération du Conseil d'Administration en date du 02 Juillet 2015, il a été décidé pour nos élèves, du port de la tenue suivante :

◆ Chemisier ou polo blanc (sans inscription), jupe à hauteur des genoux ou pantalon bleu uni.

Les savates sont interdites.

La Principale

Sylvie AZAMA



Madame, Monsieur,

Lors de la délibération du Conseil d'Administration en date du 02 Juillet 2015, il a été décidé pour nos élèves, du port de la tenue suivante :

◆ Chemisier ou polo blanc (sans inscription), jupe à hauteur des genoux ou pantalon bleu uni.

Les savates sont interdites.

La Principale

Sylvie AZAMA